

COMPTE-RENDU DU CODIR DU LUNDI 24 JUIN 2019

Le lundi 24 juin 2019 s'est déroulé le premier CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table de la saison 2019-2020 sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain. Ce CODIR doit donner les lignes directrices de la prochaine saison qui commencera réellement fin août-début septembre 2019.

ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Conseil d'Administration**

M. FERRIERE Sylvain : Président
M. WATTRE Nicolas : Vice-Président
M. CORSINI Laurent : Vice-Président
M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier
M. FICHANT Jean-François : Secrétaire
Mme GONZALES Claudine : Membre du Comité directeur
Mme TOURON Amélie : Membre du Comité Directeur
M. BRAILLON Jérôme : Membre du Comité Directeur
M. PAILLE Remy : Responsable du Pôle Loisir
M. CLEMENT Olivier : Responsable de la Commission Arbitrage

- **Entraîneur(s)**

M. HELBERT Hugo

- **Membres du Conseil d'Administration excusés**

Mme BOQUET Catherine : Membre du Comité directeur
M. FRACHEBOIS Julien : Membre du Comité Directeur

La séance a commencé à 19h15 à la salle de l'Espace 101, 16 rue Commandant Pégout.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Répartition des tâches dans le CODIR
- 2) Calendrier 2019-2020
- 3) Forum des associations 1er septembre 2019
- 4) Journée Moulin à Vent 14 septembre 2019
- 5) Inscriptions 2019-2020
- 6) Entraînements 2019-2020
- 7) Arbitrage
- 8) Équipes 2019-2020 (dead-line régionale 28/06)



- 9) SportEasy
- 10) Divers

1) Répartition des tâches dans le CODIR

Cette première réunion du Comité Directeur fait suite aux quelques changements dans l'organigramme du club suite à l'Assemblée Générale du 14 juin 2019. Il est important de savoir qui fera quoi dans la future saison. Différentes fonctions ont été listées par le président :

- **Organisation des compétitions par équipes jeune et adulte et les compétitions individuelles** pour épauler Hugo : M. Jérôme BRAILLON, nouvel entrant dans le Comité Directeur souhaite s'impliquer dans la gestion des équipes de jeunes. M. Bruno ALLERS, père de notre jeune adhérent Axel, souhaite participer à l'organisation des compétitions individuelles et enfin, M. Paul BERGMANN épaulera Hugo dans la gestion et la composition des nombreuses équipes seniors du club
- **Gestion du site internet et des réseaux sociaux** : pour la gestion du site internet, M. FICHANT Jean-François a accepté de s'en occuper après une petite formation sur le système d'administration. Pour les réseaux sociaux, Mme Amélie TOURON prendra cette tâche en main.
- **Secrétariat Général** : la place de secrétaire général ayant été actée lors de la précédente Assemblée Générale, M. Jean-François FICHANT prendra cette fonction pour cette saison.

M. Remy PAILLE rappelle également qu'un adhérent loisir s'est proposé pour réaliser des photos ou des affiches : M. COURBARON. Il lui sera demandé de faire une proposition pour le tournoi « Ramène ton pote » du début de saison.

M. Nicolas WATTRE indique que pour gérer les équipes, il faudra faire très attention aux règles sur les tours d'arbitrage obligatoire du club ou les brûlages des joueurs afin d'éviter les pénalités.

La saisie des licences continuera à être effectuée en duo entre Gilbert et Corinne selon les mots du président.

2) Calendrier 2019-2020

Le Comité Rhône-Métropole de Lyon a sorti le calendrier de la saison 2019-2020. Ce calendrier est disponible sur le site internet du Comité à l'adresse mail suivante : http://www.rhonelyontt.com/le_comite/pdf/20190523_calendrier_1920_D69.pdf

Ce calendrier sera mis début juillet sur le site internet du club et sera diffuser aux adhérents afin qu'il bloque les dates importantes de la saison prochaine que ce soit pour les compétitions en équipes ou individuelles.

Les premières dates sportives importantes sont :

- **21-22 septembre 2019** : première journée du championnat par équipes nationale, régionale et départementale



- **12-13 octobre 2019** : premier tour de Critérium individuel aux échelons nationaux, régionaux et départementaux

3) Forum des Associations 2019-2020

En parallèle du calendrier sportif, le club a également des échéances en début de saison. Tout d'abord, un stage de rentrée sera organisé du 26 août au 30 août 2019. La question est également posée de voir si deux stages ne peuvent pas être réalisés pour faire 2 fois 3 soirées de stage avant la reprise des entraînements dirigés.

Le 1^{er} septembre, le club devra se mobiliser sur le Forum des Associations, Place Ambroise Courtois de 10h à 18h. Cet événement est très important pour notre association pour être à la rencontre des habitants et des jeunes qui souhaitent potentiellement s'inscrire dans notre club la saison prochaine. Une table devrait être à disposition pour faire jouer les passants qui le souhaitent. Pour cette journée, le flyer de l'année dernière sera actualisé avec les nouveaux créneaux d'entraînements de la saison prochaine.

4) Journée Moulin à Vent 14 septembre 2019

En plus du Forum des Associations, l'ASUL 8 TT aura un deuxième événement pour aller à la rencontre des habitants et faire naître des envies de jouer au tennis de table. Le 14 septembre 2019, le Conseil citoyen de Moulin à Vent organise une Journée des Sports au Parc du Clos Layat de 14h à 20h.

Une table sera également à disposition pour faire des démonstrations et permettre aux habitants de jouer pendant l'après-midi.

5) Inscriptions 2019-2020

Le moment très important de la rentrée est la mise en place de permanences pour les inscriptions. Début septembre, 5 créneaux seront mis à disposition pour venir déposer son dossier :

- Mardi 3 septembre 2019 de 18 à 20h : Jérôme / Amélie / Hugo / (Jean-François)
- Mercredi 4 septembre 2019 de 16h à 19h : Claudine / Remy / Hugo
- Samedi 7 septembre 2019 de 10h à 12h : Amélie / Quentin / Jean-François
- Mercredi 11 septembre 2019 de 16h à 19h : Gilbert / Olivier / Hugo
- Jeudi 12 septembre 2019 de 18h à 20 h : Amélie / Hugo / Jean-François / (Nicolas)

Lors de ces inscriptions, les personnes passeront d'abord auprès de l'entraîneur présent puis les personnes administratives pour donner l'ensemble des pièces (fiches d'inscription, chèques, certificat médical ou questionnaire de santé). Les dossiers incomplets ne seront pas récupérés par les personnes du Comité présentes lors des permanences.

Pour la section Mini-Ping, il faudra bien informer les parents que le tarif est de 30 € plus 45 € / semestre.

Pour aiguiller les personnes qui souhaitent s'inscrire notamment pour les parents de jeunes licenciés, notre entraîneur Hugo va pré-commander des raquettes pour les jeunes joueurs à notre nouveau partenaire Mister Ping et il faudra les vendre lors de ces permanences.



Les anciens maillots du club seront également vendus lors de ces permanences au prix de 5€.

Le club accepte comme moyen de paiement les coupons sport, les chèques vacances et le Pass Région d'un maximum de 30 €. Pour les Pass Région, il faudra bien indiquer le numéro du Pass sur la fiche d'inscription et le cahier pour s'y retrouver lors de la saisie.

La fiche d'inscription sera également mise en ligne sur le site internet du club début juillet. Un mail sera également envoyé aux licenciés qui doivent actualiser leurs certificats médicaux car il aura dépassé les trois années de validité.

6) Entraînements 2019-2020

M. HELBERT présente son calendrier sportif pour la saison prochaine avec les créneaux dirigés ou libre de la semaine. La proposition de planning pour la saison 2019-2020 est la suivante :

Planning 2019-2020

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
					Jeunes 10h-11h30
					Mini-ping (4-7ans) 10h30-11h30
Intensif jeunes 17h45-20h	Libre	Jeunes -12ans 16h30-18h	-12ans intensif 16h30-18h		
	Intensif jeunes 17h45-20h	Groupe Handi 17h45-19h15	Jeunes +13ans 18h15-19h45	Intensif jeunes 17h45-20h	
			+13ans Intensif 18h-20h	Libre	
Loisirs adultes (dirigé 1h15) 20h-22h	+900pts 19h30-21h30	Libre	-1200pts 19h30-21h30	Tournois animations/ Ateliers gestion de matchs 18h30- 21h30 (voir avec l'entraîneur pour plus d'informations)	Loisirs Libre 18h45-21h (Gymnase Signoret)
		Loisirs adultes (dirigé 1h15) 20h-22h		+1600pts 19h30-21h30	
Libre	Libre		Libre	Libre	

7) Arbitrage

Pour la saison prochaine, il faudra résoudre la problématique de l'arbitrage pour notre club. Notre club a eu du mal à réaliser les prestations demandées la saison dernière.

Dans le club, il y a 11 arbitres régionales dont 7 disponibles et 6 juge-arbitre disponibles. Pour résoudre ce problème, il faudrait inciter les adhérents à s'investir en tant qu'arbitre ou juge-arbitre. Des formations vont être réalisées les 14 et 15 septembre 2019 pour les arbitres régionaux et les juge-arbitre JA1. A titre d'exemple, dans le club du Val d'Ozon, il y a un JA par équipe. Cet exemple pourrait résoudre le problème dans notre club mais pour cela, il faut quelqu'un pour vendre l'arbitrage dans notre association.

Enfin, Olivier a indiqué que ce sera sa dernière année comme responsable de l'arbitrage donc il faudra trouver son successeur pendant l'année qui arrive.

Cependant, avec les deux ententes chez les hommes et les femmes, le club devrait avoir moins de

mal à réaliser les prestations demandées avec les JA disponible.

8) Équipes 2019-2020 (dead-line régionale 28/06)

Le club de l'ASUL a jusqu'au 28 juin pour inscrire les équipes de l'année prochaine. La grande question était de savoir si le club inscrivait une Pré-Nationale ou seulement une Régionale 1 ou les deux. Cette question est posée suite à la projection de joueur disponible pour la saison prochaine. Avec les discussions, il a été décidé de maintenir une Pré-Nationale et une Régionale 1. Toutes les équipes régionales et départementales et 2 équipes féminines seront inscrites.

Il a également été décidé que le club souhaiterait que les deux équipes féminines jouent ensemble avec l'équipe de Pré-Nationale tandis que l'équipe de Nationale 1 jouerait avec les Régionales 2 et 3.

Après 3h30 de réunion, la réunion se termine.

Fait à Lyon, le 30/06/2019

Secrétaire
FICHANT Jean-François



Président
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme

